

Présents: Thomas ANTH, Léo BARKATE, Christian BERGMANN, Raymond ERTLE, Jean-Pierre GOEHNER, Véronique GOEHNER, Marc GUTH, Annick KERNEL, René KOBLER, Katy LAMBINET, Michel LAMBINET, Alain LAUMONIER, Laurent MARCOUX, Fabienne SAVOYE, Bernard SCHITTLY, Josiane SPIHLMANN, Marie-Hélène THOMASSIN et Claude ZION.

Excusés : Michelle JACQUEMARD, Eric LAEMMEL

Présidents des commissions présents : Léo BARKATE (commission Audiovisuel), Christian BERGMANN (commission Biologie et Environnement), Laurent CAILLIERE (commission Plongée Souterraine), Philippe GRUBER (commission NEV), Vincent HEYER (commission Apnée), Laurent MARCOUX (commission Technique) Florence PLOETZLE (commission NAP), Laurent RIEFFEL (commission Orientation).

Président des commissions absent : Eric BRAUN (commission juridique)

Présidents des commissions excusés : Charles SCHOENAHN (commission Médicale et de Prévention), Anthony MECKERT (commission Hockey subaquatique).

La séance est ouverte à 19h30

Ordre du jour :

## **1. Préparation de l'AGO**

## **2. Préparation de l'AGE, modification des statuts**

## **3. Budget des commissions**

## **4. Fête de l'image sous-marine**

## **5. Etat des chantiers en cours**

- 5.1. Enquête sur les clubs**
- 5.2. Création d'une commission de discipline.**
- 5.3. Inventaire**
- 5.4. Gendarmerie**
- 5.5. Promotion plongée**
- 5.6. Médailles**

## **6. Divers**

# 1. Préparation de l'AGO

14h30 : accueil émargements

14h45 ouverture de l'Assemblée Générale

Exposé des Commissions (Présentation, Propositions) 3 min / 2 diapos ppt afin d'inciter les Présidents de club et les cadres à venir rejoindre la dite commission dans la salle qui lui est attribuée.

14h50 Audiovisuelle

LEO BARKATE

14h54 Biologie et Environnement

CHRISTIAN BERGMANN

14h58 Nage avec Palmes

FLORENCE PLOETZE

15h02 Juridique

ERIC BRAUN

15h06 Souterraine

LAURENT CAILLERE

15h10 Nage en Eaux Vives

PHILIPPE GRUBER

15h14 Apnée

VINCENT HEYER

15h18 Orientation

LAURENT RIEFFEL

15h22 Technique

LAURENT MARCOUX

15h26 Hockey

ANTHONY MECKERT

15h30 Médicale & de Prévention

CHARLES SCHOENAHN

15h34 pause

15h45 Réunion des Commissions

16h10 Réunion de la Commission Technique

16h45 Reprise de l'Assemblée Générale

- Approbation du compte rendu de l'AG du 2009
- Approbation du compte rendu de l'AGE du 10 sept 2009
- Rapport moral du Président
- Actions du Codep par le secrétaire

Assemblée générale extraordinaire :

- approbation de nouveaux statuts

Reprise de l'Assemblée Générale ordinaire

- Rapport du Trésorier, quitus, présentation du budget
- Rapport des Présidents de Commissions
- Budget prévisionnel
- Questions diverses.

Temps de convivialité et d'échange, petite restauration.

## 2. Préparation de l'AGE, modification des statuts

Laurent CAILLERE soulève le problème de l'article 24 : comment peut-on mettre en application immédiatement les modifications d'un règlement intérieur sans l'aval de l'AG ?

A l'unanimité, l'article 24 est supprimé.

Eric LAEMMEL demande à ce que les PV des réunions du bureau soient transmis au reste des membres du comité directeur.

Proposition acceptée.

Eric LAEMMEL propose que les candidats, lors des AG électorales, puissent disposer de 5 minutes pour se présenter.

La présentation de chaque candidat prendrait trop de temps, il est suggéré que ceux-ci présentent un CV par courrier ou par mail.

Il est soulevé le problème des votants lors de l'AG. Les Présidents votants sont-ils tous les Présidents des clubs du département ou est-ce les Présidents dont les clubs sont à jour de leur cotisation au CODEP ?

Il est décidé que tous les Présidents seront votants.

Laurent CAILLERE demande si un club qui n'a pas cotisé au CODEP peut néanmoins envoyer des membres aux formations organisées par le CODEP ?

C'est l'esprit fédéral que d'accepter tout le monde.

Gestion de la gravière du fort en bail emphytéotique.

Le CODEP devient propriétaire de la gravière mais souhaite en donner la gestion à la FROG qui représente les clubs qui ont payé. Mais quelle articulation juridique pour donner des pouvoirs à la FROG ?

Un bail emphytéotique d'une durée comprise entre 18 et 99 ans permettrait de déléguer totalement les responsabilités au bailleur y compris en matière immobilière.

Laurent CAILLERE souligne que le bail emphytéotique ne semble pas si simple que ça et donne beaucoup de droit au bailleur.

Bernard SCHITTLY fait remarquer que c'est normal puisque la FROG représente ceux qui ont versé l'argent.

Marc GUTH demande si dans le cas où le CODEP touche une subvention, est-ce que la FROG peut l'encaisser ?

Bernard SCHITTLY précise que toute subvention attribuée à la gravière doit revenir à sa cible.

Christian BERGMANN trouve gênant de donner tout pouvoir à la FROG qui aura tout intérêt à privilégier les plongeurs qui payent au détriment des commissions.

Michel LAMBINET précise que ce n'est pas la politique fédérale choisie par la FROG

Christian BERGMANN demande que soit rédigée une convention donnant priorité aux commissions.

Bernard SCHITTLY propose à Christian qu'il rédige cette convention, proposition refusée par Christian.

Laurent CAILLERE propose que cette convention soit inscrite dans le règlement intérieur.

Michel LAMBINET fait remarquer que seule une convention inscrite dans le bail serait pérenne.

Laurent CAILLERE et Christian BERGMANN insistent sur le fait qu'il y ait une règle de fonctionnement entre la FROG et le CODEP 67 afin de préserver les commissions.

Laurent MARCOUX fait remarquer qu'à chaque examen initiateur, la commission technique paye au CAMNS qui accueille l'examen, une indemnité et il trouve cela normal. Alors pourquoi ne pourrait-on pas payer 2 euros par plongeur ?

Il est assuré que des règles de fonctionnement seront créées sur la répartition des activités au sein de la gravière.

Laurent CAILLÈRE demande à ce que le terme de bail emphytéotique soit enlevé des statuts soumis au vote lors de la prochaine AG, ce qui est accepté (article 26).

### **3. Budget des commissions**

#### **Budget prévisionnel proposé**

DÉPARTEMENT	4 700.00 €
AUDIOVISUELLE	1 000.00 €
ORIENTATION	1 300.00 €
TECHNIQUE	2 300.00 €
SOUTERRAINE	1 000.00 €
MÉDICALE	100.00 €
APNÉE	1 500.00 €
NAP	500.00 €
BIOLOGIE	200.00 €
NEV	1 000.00 €
HOCKEY	1 000.00 €
JURIDIQUE	100.00 €

Total 14 700.00 €

La commission orientation demande un budget supplémentaire afin d'organiser la coupe du monde qui aura lieu dans le département.

Cette rallonge est acceptée dans la mesure où le CNDS peut aider financièrement des compétitions nationales et internationales.

Il est rappelé que les demandes CNDS doivent être détaillées par chaque commission et renvoyées à temps afin que la demande CODEP puisse être effectuée avant le 15 février.

Le budget de la commission apnée a diminué en rapport avec les prévisions d'activité de l'année. Vincent HEYER précise qu'il y aura moins de compétition mais plus de formations.

Philippe GRUBER de la commission NEV estime que le budget ne suffira pas à renouveler le matériel qui doit être changé tous les deux ans pour suivre les normes.

Philippe insiste sur le fait qu'il ne peut pas demander une participation aux baptêmes sinon il fait de la concurrence aux professionnels.

Florence PLOETZE rappelle que les commissions sont là pour promouvoir l'activité pour les enfants donc on ne peut pas leur demander une participation financière.

René KOBLER fait remarquer à Philippe GRUBER qu'il n'a jamais répondu à la demande d'inventaire qui lui avait été faite il y a un an et ceux malgré les demandes répétées. Par conséquent on ne peut satisfaire sa demande.

Florence PLOETZE propose de regrouper plusieurs commissions lors d'une rencontre afin d'attirer plus de monde.

### **4. Fête de l'image sous-marine**

Léo BARKATTE explique que les dates du 12 au 14 mars choisies pour la fête de l'image ne sont pas possibles car c'est la période des élections régionales et par conséquent le pavillon Joséphine est occupé.

La mairie lui a proposé les dates du 12 au 14 février mais ces dates ne l'arrangent pas, d'autant plus que c'est une période de vacances scolaires.

Par conséquent Léo renonce à organiser la fête de l'image sous-marine cette année.

Léo précise que la Fête de l'image sous-marine se fera dans la ville qui lui fera des propositions conformes à ses attentes.

Bernard rappelle à Léo que la proposition du CODEP de l'aider à monter une association tient toujours.

## **5. Etat des chantiers en cours**

### **5.1. Enquête sur les clubs**

Alain LAUMONIER nous informe n'avoir reçu à ce jour que 15 réponses sur 32.

Il faut profiter de l'AG pour relancer les clubs. A cette occasion une présentation power-point rassemblant les différentes réponses reçues sera projetée.

### **5.2. Création d'une commission de discipline.**

Laurent MARCOUX, par expérience se demande s'il est nécessaire de créer cette commission, sachant qu'en cas de condamnation, il y a recours et donc le plus souvent avocat. Avocat qui cherche les vices de procédure et qui les trouve.

Christian BERGMANN tient cependant à ce que soit créée cette commission car s'il n'y a pas de commission de discipline, c'est au comité directeur du CODEP de se réunir.

### **5.3. Inventaire**

Les différentes commissions devront renvoyer un nouvel inventaire.

### **5.4. Gendarmerie**

La gendarmerie n'a pas répondu à notre invitation au séminaire.  
Il faudra les relancer.

### **5.5. Promotion plongée**

#### 5.5.1. Foire européenne.

Il est difficile de quantifier les retombées d'une telle participation.  
100 personnes ont laissé leurs coordonnées.  
Lors de l'AG, il faudra questionner les Présidents de club.

#### 5.5.2 Tourissimo du 26 au 28 février

Raymond ERTLE fait remarquer que c'est au niveau des piscines des hôtels que se forme le plus grand nombre de plongeurs. Que peut-on faire pour ces gens là afin de les fidéliser ?  
Ne faudrait-il pas participer à cette manifestation, Raymond propose de participer financièrement à hauteur de 50% des frais.  
Le CODEP décide de financer 200 euros et délègue l'organisation à Raymond ERTLE et Eric LAEMMEL.

### **5.6. Médailles**

On ne connaît pas les retombées des médailles qui seront distribuées le week-end prochain ?

## **6. Divers**

Reconduction d'un colloque en 2011 ? OUI

pour le Comité Directeur  
Michel LAMBINET  
secrétaire